

MAIRIE
DE
**St-Léger-sur-
Roanne**

LOIRE
42155

Téléphone : 04.77.66.86.72

ARRÊTÉ
DU MAIRE DE LA COMMUNE
de Saint-Léger-sur-Roanne

Le Maire de la Commune de Saint-Léger-sur-Roanne

VU le Code Général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3,

VU le Code de la Route, notamment son article R 37.1,

VU le Code Pénal, notamment son article R 610.5,

VU la demande de l'entreprise ROANNAISE DE L'EAU, représentée par Monsieur Rémy CLEMENTE en date du 18 février 2025, pour des travaux (Renouvellement d'un branchement AEP)

Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des usagers pendant toute la durée des travaux rue de l'Eglise (RD51).

Objet :

**RÉGLEMENTATION
PROVISOIRE DE LA
CIRCULATION :**

Empiètement sur chaussée

**Rue de l'Eglise
(RD51)**

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 :

Durant la période de l'exécution des travaux (**du 06 mars au 05 avril 2025**) sur la voie départementale n°51, rue de l'Eglise, la circulation sera réglementée dans le sens des Points de Repères (PR) décroissants avec une restriction de chaussée (Empiètement sur chaussée / Largeur de la voie maintenue 3 m).

L'intervention se fera sur 1 jour sur la période déterminée.

ARTICLE 2 :

L'entrepreneur sera tenu de mettre en place et d'entretenir sous sa responsabilité, la signalisation diurne et nocturne appropriée à l'état du chantier.

ARTICLE 3 :

Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément à la loi.

ARTICLE 4 :

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 5 :

Conformément à l'article R.421-1 du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

ARTICLE 6 :

Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de la Brigade de Renaison et Madame le Maire de Saint-Léger-Sur-Roanne sont chargés de l'exécution de présent arrêté.

Saint-Léger-sur-Roanne, le 18 février 2025

Le Maire,

Marie-Christine BRAVO

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Saint-Léger-sur-Roanne. The stamp contains the text "MAIRIE DE SAINT-LÉGER-SUR-ROANNE" around the top edge, "R.F." in the center, and "42 (Loire)" around the bottom edge. To the right of the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be "M. C. Bravo".